CONCOURS PAYSAGE, FLEURISSEMENT ET CADRE DE VIE

JURY DÉPARTEMENTAL HAUTE-SAVOIE

- RAPPORT D'ÉVALUATION DU JURY -
ANNÉE 2014

- Commune -

Les Houches

Nombre d'habitants : 2 985

Classement actuel : 0 fleur **1 fleur** 2 fleurs 3 fleurs 4 fleurs

Représentants de la commune :

Maire : ROSEREN Xavier - 04 50 54 36 97

Responsable concours : CHOUPIN Laetitia - 04 50 54 39 97

Responsable(s) SEV : LECOMPTE Bastien - 06 80 78 54 31

Membres du jury :
Alain ANTHOINE, Antoine Deneuville, Sylvain Rochy

haute savoie
Conseil Général

Date et heure de la visite :
08 Août 2014 à 10h30

Paysages de nos communes

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1 / LA DÉMARCHE DE VALORISATION

	inexistant	initié	réalisé	conforté
Présentation des motivations pour l'obtention du label par le maire				
Connaissance et prise en compte des exigences du label			✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿
Connaissance et prise en compte du contexte local (culturel, économique, social, environnemental...)		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿
Stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement				
Cohérence entre le projet municipal, sa réalisation et sa gestion		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿
Prise en compte du paysage dans le projet d'aménagement	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Présence du végétal toute l'année		✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
Stratégie de gestion				
Présence et cohérence de modes de gestion	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
Pertinence de la gestion en fonction des lieux	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	

2 / ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

	inexistant	initié	réalisé	conforté
Actions vers la population				
Information		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿
Concertation	✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Animation		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Promotion du label	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
critères spécifiques				
* **Actions vers les touristes**				
Information / animation		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Promotion du label	✿	✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
* **Actions vers les services municipaux**				
Information / concertation / coproduction		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿
* **Actions vers les autres gestionnaires de l'espace public**				
Information / concertation / coproduction	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	

3 / PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

	inexistant	initié	réalisé	conforté
Arbres				
Diversité botanique	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
Qualité d'entretien et mesures de protection		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Renouvellement	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Arbustes, plantes grimpantes				
Diversité botanique	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Pertinence des plantations (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
Qualité d'entretien (taille notamment)		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Renouvellement	✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Pelouses, prairies, couvre-sols...				
Pertinence des plantations (choix des variétés) en fonction des lieux	✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Qualité d'entretien		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Fleurissement				
Diversité botanique		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿
Pertinence des compositions (choix des variétés et des techniques) en fonction des lieux		✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
Créativité	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Harmonie des compositions (association végétale, couleurs, volume)		✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
Qualité d'entretien	✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	

Villes et Villages Fleuris

4 / GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

	inexistant	initié	réalisé	conforté
Actions en faveur de la biodiversité				
Connaissance et inventaire		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿✿	
Protection		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿✿	
Amélioration	✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Sensibilisation		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿✿	
Actions en faveur des ressources naturelles				
Sol (connaissance, protection, valorisation)	✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Eau (origine et économie de la ressource)		✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
Intrants (réduction des produits de synthèse et solutions alternatives)		✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
Déchets verts (limitation et valorisation)		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Énergie (réduction des consommations et solutions alternatives)	✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿	
Actions en faveur de la qualité de l'espace public				
Maîtrise de la publicité et des enseignes		✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿
Rénovation et entretien des façades	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Effacement des réseaux	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Intégration du mobilier urbain		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿
Qualité de la voirie et des circulations		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿
Propreté		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿

5 / ANALYSE PAR ESPACE

	inexistant	initié	réalisé	conforté
Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion				
Entrées de commune		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿
Centre de commune			✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿
Quartiers d'habitation		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿
*** Pertinence de l'aménagement paysager et de la gestion**				
Parcs et jardins			✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿
Jardins à vocation sociale et pédagogique	✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Abords d'établissements publics		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿
Cimetières	✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Espaces sportifs	✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Zones d'activité		✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Espaces naturels		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿
Maillages et coulées vertes	✿/✿✿	✿✿✿	✿✿✿✿	
Infrastructures de déplacement	✿	✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿	
Autre espace				

critères spécifiques

6 / LA VISITE DU JURY

	inexistant	initié	réalisé	conforté
Présence d'un binôme élu et technicien			✿/✿✿	✿✿✿/✿✿✿✿
Organisation de la visite		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿
Pertinence du circuit		✿	✿✿/✿✿✿	✿✿✿✿

critères spécifiques : critères à apprécier uniquement si la commune est concernée. ✱

Pour plus d'information :
www.villes-et-villages-fleuris.com

Ces critères d'évaluation ont été établis en concertation avec les communes et le réseau à travers les enquêtes menées par le CNVVF entre 2009 et 2011. Ils ont été formalisés par un groupe de travail qui a associé des représentants des communes, des départements, des régions et du CNVVF.

© CNVVF

APPRÉCIATION GÉNÉRALE

POINTS REMARQUABLES

Très bon accueil de la part de l'équipe municipale et technique. Très grand territoire communal, patrimoine naturel abondant. Un point à remarquer et à préciser : l'équipe municipale a conduit un projet de réaménagement du centre-village à la fois très qualitatif et résolument moderne. La Mairie s'est vue dotée d'une zone d'accueil avec toiture végétalisée et l'Office de Tourisme a été entièrement repensé. Les matériaux utilisés privilégient la pierre et le bois, ne dénaturant pas le paysage. Ces aménagements ont redonné vie au centre du village (marché, ...). Un point aussi remarquable à appuyer : la qualité et l'originalité du fleurissement. Le responsable des espaces verts utilise beaucoup les feuillages et graminées pour contrer un climat peu favorable ne laissant que peu de chance au fleurissement traditionnel. A l'inverse d'autres villages de montagne, le fleurissement hors-sol est réservé aux bâtiments et à quelques sites éparses, sinon le reste est en pleine terre. Le traditionnel bac en bois a été remplacé aux Houches par des jardinières en inox, fabriquées avec un métallier local. Présence d'un jardin partagé et d'une zone de loisir avec lac et guiguette.

POINTS À AMÉLIORER

Poursuivre les efforts entrepris en réhabilitant les voiries.

AVIS DU JURY / PRÉSÉLECTION AU CONCOURS RÉGIONAL

Le jury propose à la commune de se présenter pour l'obtention de la 2ème fleur pour 2015. (concours régional)
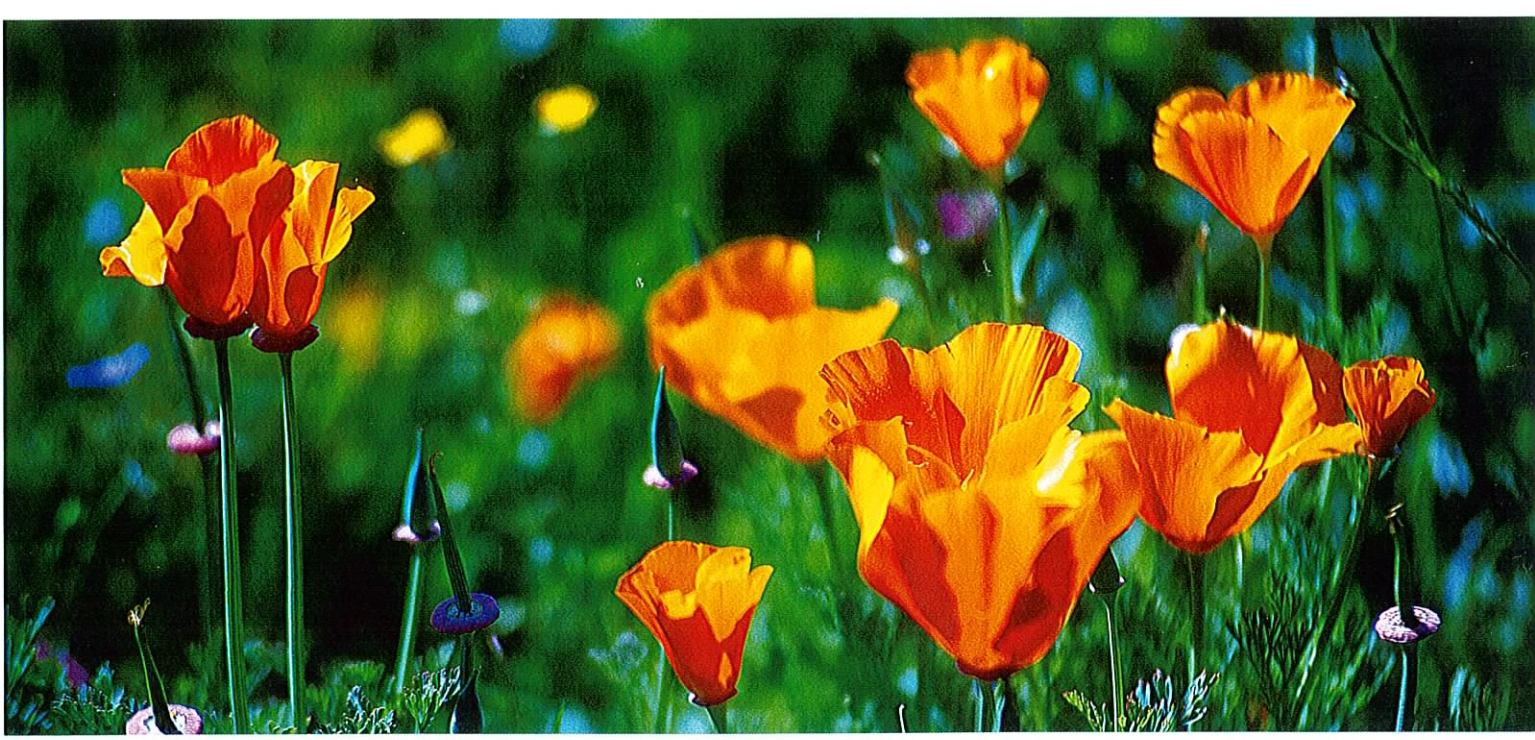
Pour plus d'infos sur le concours vous pouvez consulter le site : www.paysages74.fr